

Alcool chez les jeunes: une nouvelle enquête confirme l'importance de la prévention et de la régulation

L'enquête ARAMIS 2 sur la consommation d'alcool en soirée chez les adolescents et les jeunes majeurs publiée le 27 avril confirme l'accessibilité de l'alcool, y compris chez les mineurs, et met en avant l'ambiguïté de notre société entre messages de prévention et normalisation de l'alcool.

La Fédération Addiction appelle les autorités à mettre l'accent sur la prévention et sur la régulation.

L'Observatoire français des drogues et des conduites addictives (OFDT) a publié ce 27 avril les résultats de l'enquête ARAMIS 2 conduites auprès de 133 adolescents, jeunes adultes et parents de mineurs. Ses résultats montrent que si les jeunes identifient les risques immédiats de la consommation d'alcool (ivresse, perte de contrôle, risque d'accident ou d'agression), ils en méconnaissent les effets négatifs à long terme.

Mettre l'accent sur la prévention

L'OFDT constate que « *Ces résultats invitent à poursuivre l'information auprès des jeunes et de leurs parents* ».

Ces données remettent en lumière l'intérêt de dispositifs tels que les [consultations jeunes consommateurs](#) (CJC), qui, engagés dans une stratégie d'intervention précoce, vont au-devant des jeunes, des familles et remplissent une fonction ressources pour les acteurs non spécialisés qui entourent les jeunes. **Les résultats de l'enquête ARAMIS confirment ainsi la nécessité de renforcer et consolider les consultations jeunes consommateurs qui sont aujourd'hui sous-dotées et trop peu connues.**

Cette enquête montre également l'importance de s'appuyer sur des programmes de préventions des conduites addictives. Par exemple, [Unplugged](#) est un programme destiné aux élèves de 6^e et 5^e et [Primavera](#) se destine aux élèves en primaire et collège: ces deux programmes s'appuient sur le développement des compétences psycho-sociales des jeunes... et leurs effets sur la consommation d'alcool (mais aussi de tabac et cannabis) sont mesurés et prouvés. **La Fédération Addiction appelle les pouvoirs publics à poursuivre et amplifier le développement et l'implémentation de tels programmes par des moyens financiers et humains adéquats.**

Réguler l'accès à l'alcool, notamment pour les mineurs

En France, les mineurs n'ont pas le droit d'acheter de l'alcool. Pourtant, cette interdiction est très facilement contournée. L'étude ARAMIS 2 souligne une nouvelle fois « *la grande facilité avec laquelle les mineurs parviennent à se procurer de l'alcool* ».

Il est temps d'appliquer strictement l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs.

L'alcool est la cause de plus de 40 000 décès par an: la Fédération Addiction appelle les autorités à jouer pleinement leur rôle de régulation dans l'intérêt de la santé publique.

À propos de la Fédération Addiction

La Fédération Addiction est le premier réseau d'addictologie de France. Elle regroupe 190 associations, 850 établissements et services de santé, de prévention, de soins et de réduction des risques ainsi que 500 médecins et pharmaciens de ville.

Contacts presse

Benjamin Tubiana,
responsable de communication
b.tubiana@federationaddiction.fr
06 15 62 81 08